Image not found or type unknown

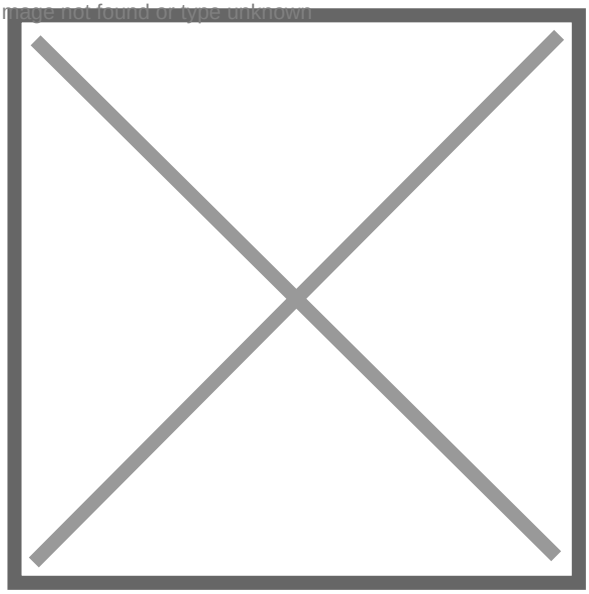

Divorce et rachat de prêt immobilier

Par **vdedier**, le **15/10/2016** à **07:27**

Bonjour,
Mon épouse demande le divorce. Dans la foulé de cette demande, elle court dans toutes les banques près de chez nous pour faire racheter le credit immobilier qui en son nom propre. Car le domicile conjugale est un bien propre à elle.
Actuellement, il reste 15ans et 1 mois de durée de remboursement sur le crédit actuel. J ai appris, par le plus grand des hasards, qu'une banque viens de lui accepter le rachat du credit actuel sur une durée de 25 ans. L'assurance du credit fut signé cette semaine. Comment peut elle faire racheter ce crédit et rallonger d'autant la durée sachant qu'il n'y a aucun rachat de soulte de sa part? Ce rachat de credit est-il bien légale? Si ce n'est pas le cas, comment puis je faire pour contester celui-ci?

Merci pou vos réponse.
Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **15/10/2016** à **08:24**

Bonjour,

Ce bien lui est propre, votre épouse est majeure et, dans cette affaire, c'est elle, et elle seule, qui s'engage. Vous, vous n'êtes pour rien dans ce dossier et vous ne devriez avoir aucun problème avec par la suite.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés